

L'ère du silence et l'âge de la parole

G.-André Vachon

Volume 3, Number 3, août 1967

La poésie québécoise

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/036278ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/036278ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (print)

1492-1405 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Vachon, G.-A. (1967). L'ère du silence et l'âge de la parole. *Études françaises*, 3(3), 309–324. <https://doi.org/10.7202/036278ar>

L'ÈRE DU SILENCE ET L'ÂGE DE LA PAROLE

Nelligan naît en 1879, l'année même où Crémazie, exilé contre son gré depuis dix-sept ans, est enterré dans la fosse commune d'un cimetière du Havre; et il meurt après 42 ans de réclusion entre les murs d'un hôpital psychiatrique, au moment où Grandbois, exilé volontaire, qui avait publié à Paris et à Hankéou ses premières œuvres, fait paraître à Montréal son *Marco Polo*: 1941. Une grande date. Dans les lettres canadiennes, la mort de Nelligan clôt le cycle de l'aliénation.

Grandbois est un exilé *volontaire*. Il choisit une certaine forme de solitude, et qui sera créatrice. Son œuvre est mince; mais elle s'échelonne, patiemment, lucidement construite, sur toute une vie. Et elle est prolongée, auréolée, commentée par la pléiade des œuvres sœurs: celles de Saint-Denys-Garneau, d'Anne Hébert, des poètes de l'Hexagone, de ceux de *Parti pris*; et c'est le même mouvement qui, de 1941, mène au Fémina de Gabrielle Roy (1945), au Médicis de Marie-Claire Blais, à la notoriété parisienne de Réjean Ducharme (1966).

Les deux aînés tragiques, eux, n'auront pas voulu leur destin. C'est non seulement leur œuvre mais leur existence sociale qui prend fin, brusquement, après une brève période d'activité poétique: sept ans pour Crémazie, quatre pour Nelligan¹. Chacun à leur manière ils sombrent dans un isolement qu'ils n'ont pas choisi. Ils sont

1. Le premier poème d'Octave Crémazie est daté de 1855. En 1862, à la suite d'obscures malversations financières, il s'exile en France et cesse d'écrire. Il mourra au Havre, dix-sept ans plus tard, de misère et d'« ennui », disent ses biographes, sans avoir revu le Canada. Le premier essai poétique d'Emile Nelligan est de 1895. Le poète sombre dans la folie en 1899 et sera interné, d'abord à la retraite Saint-Benoît, puis, de 1925 à 1941, à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu de Montréal.

pourtant, et tout au contraire des poètes québécois contemporains, les vedettes de deux mouvements littéraires, les seuls du reste qu'ait enregistrés notre histoire: « École de Québec » de 1860, « École de Montréal » des années 1896-1900. Des intimes, des amis, un public même assez large leur reconnaissent une espèce de génie. Ils auront quelques censeurs malveillants, beaucoup d'admirateurs, mais point de postérité littéraire. Avant eux, après eux, et jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale, nul écrivain qu'on puisse leur comparer.

Au moment où Crémazie se tait, commence le bavardage des œuvres mineures, d'intérêt purement local, pittoresques à souhait, plus québécoises que nature: le roman d'aventures en 8 000 vers de Pamphile Lemay; les essais divers de Fréchette, qui vise et atteint dans tous les genres la demi-réussite; les alexandrins de Chapman qui disent interminablement l'érable, le sapin, la neige, le froid, tout le pittoresque de la nature boréale; et les fades strophes de Beauchemin qui ont pour tout horizon la basse-cour et l'autel... Survient Nelligan. Par la vertu sans doute de fortuites lectures, presque par miracle, il avait su capter les courants qui agitaient le vaste monde. Sans que nous l'eussions préparé, il nous naissait un authentique poète décadent. De ses intimes même, un seul: Dantin, comprit ce qui venait de se passer. Les autres approuvèrent, applaudirent, lui surent gré d'avoir fait entendre en terre américaine un « accent nouveau ». Ce qui n'empêcha pas l'École de Montréal de dégénérer, dès après 1900, en une « école du terroir ». Et de reprendre de plus belle, jusqu'à la veille de la dernière guerre, le cortège des sonnets parnassiens et des odes romantiques, à l'imagerie laborieusement québécoise.

Après 1941, le problème du régionalisme cesse de se poser, du moins chez les poètes. À la faveur des événements qui ont entouré la guerre, et après un isolement culturel de près de deux siècles, le Canada français retrouve le contact vivant avec ses sources: les réalités, les hommes, les œuvres, les traditions intellectuelles et artistiques de la France, et à travers celles-ci, la langue de tout écrivain

francophone: le français universel. Desrochers, Morin, Choquette n'appartiennent plus à la génération du début du siècle, et le langage poétique de Grandbois, de Miron, de Giguère, de Paul-Marie Lapointe n'est guère différent de celui de leurs contemporains d'outre-Atlantique. Pour qui sait l'entendre, ce langage est authentiquement québécois, aussi marqué par le sol où il s'enracine, que celui de Saint-John Perse, de Césaire, de J.-F. Brierre.

Avant cette date, et à l'exception de Crémazie et de Nelligan, nous n'avons que des poètes mineurs, incapables de recréer, en l'interprétant, la réalité nord-américaine, mais qui savent fort bien en donner des reflets. Leurs œuvres illustrent, et souvent avec un réel bonheur, la botanique, la zoologie, la géographie, la climatologie, la sociologie du Canada français. Rien de tout cela chez les deux poètes qui, à mon sens, sont les seuls vrais témoins des années tragiques qui englobent la seconde moitié du dix-neuvième siècle et la première du vingtième. Il y a bien quelques flocons de neige dans les *Poésies* de Nelligan, et chez Crémazie un thème négatif de la patrie — j'y reviendrai tout à l'heure — mais nul « reflet du milieu », rien même qui annonce l'inspiration fortement autochtone de Grandbois et des poètes actuels. Leur œuvre tient à peine compte de l'existence du Canada, et rien, ou presque, dans leur contenu, leur forme, leur style, ne révèle qu'elles ont été conçues ici, plutôt qu'ailleurs. Justement parce qu'ils étaient d'authentiques poètes, témoins de leur époque et de leur sol, Crémazie et Nelligan ne pouvaient être que des poètes de l'absence, des poètes de l'aliénation.

Déjà Lord Durham, au lendemain de l'insurrection de 1837, c'est-à-dire trois-quarts de siècle après la fin du régime français, conseillait aux Canadiens d'abandonner leur langue et leur culture :

On ne peut guère concevoir nationalité plus dépourvue de tout ce qui peut vivifier et élever un peuple que les descendants des Français dans le Bas-Canada, du fait qu'ils ont gardé leur langue et leurs coutumes particulières. C'est un peuple sans histoire et sans littérature. La littérature anglaise est d'une langue qui n'est pas la leur ; la seule littérature qui leur est

familière est celle d'une nation dont ils ont été séparés par quatre-vingts ans de domination étrangère, d'avantage par les transformations que la Révolution et ses suites ont opérées dans tout l'état politique, moral et social de la France ... En vérité, je serais étonné si, dans les circonstances, les plus réfléchis des Canadiens français entretenaient à présent l'espoir de conserver leur nationalité ... Le premier objectif du plan qui sera adopté par le gouvernement futur du Bas-Canada devrait être d'en faire une province anglaise.²

Mesure politique, le régime d'union des deux Canadas ne devait compromettre ni l'existence ni la qualité du fait français en Amérique: les libertés parlementaires furent lentement, mais méthodiquement reconquises. Un autre choix, d'ordre proprement culturel, allait bientôt être proposé à la communauté francophone. Vers 1860, le choix sera fait, et définitivement amorcé le cycle de l'aliénation.

Les hommes qui avaient mené les luttes politiques du début du siècle et qui, groupés autour de Papineau, allaient provoquer le soulèvement, étaient des esprits libéraux, voltairiens impénitents, imbus des principes de 89, résolument tournés vers l'Union américaine et vers la France, et rêvant d'établir sur les bords du Saint-Laurent un État *républicain*. Le mot conservait, dans leur esprit, toutes les connotations idéologiques qui lui viennent de la Révolution française. C'est un esprit républicain qui allait animer l'Institut canadien, université populaire fondée en 1844 par quelques-uns d'entre eux, leurs compagnons ou leurs disciples. Si, au lieu de la réaction des années 60, les efforts maladroits de J.-G. Barthe³ s'étaient poursuivis pendant une vingtaine d'années, on eût pu assister à une véritable reconquête culturelle du Canada par la France. Le régime confédératif se fût aisément accommodé d'institutions françaises implantées à tous les niveaux de l'enseignement, dans une province dont le « statut particulier » tendait de plus en plus à s'imposer.

2. *Le Rapport de Durham* (1838), présenté, traduit et annoté par M.-P. Hamel, Montréal, Editions du Québec, 1948, p. 309.

3. J.-G. Barthe, *le Canada reconquis par la France*, Paris, Ledoyen, libraire, 1855.

Le Québec eût ainsi rétabli, à l'école primaire et secondaire, à l'université, dans les manifestations les plus diverses de la vie de l'esprit, des rapports vivants et continus avec la seule métropole culturelle dont il puisse dépendre. L'Institut œuvra dans ce sens, jusqu'au moment où M^{re} Bourget fulmina contre lui l'excommunication que l'on sait.

Il serait vain de voir en celui-ci la cause première de l'état d'aliénation dans lequel le Canada français demeura plongé jusque vers le milieu du vingtième siècle. La fondation de l'Université Laval est de 1852, Crémazie écrit ses premiers vers en 1855, les trois mandements de l'évêque de Montréal : contre l'incrédulité, contre les mauvais livres, contre l'Institut canadien, sont de 1858, et c'est en 1860 que naît le mouvement littéraire de Québec. Ces événements révèlent et expriment, à travers des langages différents, une même situation. Ce qui est vrai, c'est qu'il existe alors, au Canada français, deux réseaux de forces qui se font un moment équilibre : les unes, s'appuyant surtout sur l'Institut et sur certains hommes politiques, tentent de combler la distance qui risque de séparer à jamais le Québec de la France ; les autres, agissant surtout par l'Université Laval et le mouvement littéraire animé par l'abbé Casgrain, cherchent au contraire à consommer la rupture avec Paris, pour rattacher plus solidement le Canada français à une nouvelle métropole culturelle : Rome. L'œuvre poétique de Crémazie se nourrit, à son insu, de l'opposition violente de ces deux systèmes de forces, dont les protagonistes sont Louis-Joseph Papineau et Ignace Bourget.

Les deux hommes sont également violents et fanatiques, inaccessibles au doute, nés l'un et l'autre pour être les hommes d'une seule cause, et destinés par là même à formuler les vœux secrets, les tendances latentes d'une société. Si le *Discours* de Saint-Laurent marque une date dans notre histoire, que dire des *Lettres pastorales* de 1858, si peu connues, et qui devraient figurer dans nos anthologies, non loin de certaines pièces de Crémazie. Textes

grandioses, tant ils sont inhumains, tant ils prennent pour convenus, d'une part le néant du monde, d'autre part l'existence *exclusive*, non pas de Dieu, mais d'une catégorie abstraite du divin, et de ses ministres parmi les hommes :

C'est pour nous, Nos Très Chers Frères, un devoir impérieux de vous signaler ici deux grandes erreurs, commises par la majorité de l'Institut canadien ... La première erreur est exprimée dans les termes suivants, savoir : Que l'Institut a toujours été, et est seul compétent à juger de la moralité de sa bibliothèque, et qu'il est capable d'en prendre l'administration, sans l'intrusion d'influences étrangères ... et que le Comité de Régie est suffisant pour gérer les affaires de l'Institut et pourvoir à l'administration de la bibliothèque. Pour relever cette étrange erreur, Nous allons nous contenter, Nos Très Chers Frères, de vous faire entendre les paroles de l'Eglise catholique elle-même, qui, dans le Saint Concile de Trente, a déclaré que c'est à l'évêque et à son député qu'appartient le droit d'approuver et d'examiner les livres : « Que celui-là serait un téméraire qui donnerait à lire, vendrait ou prêterait un livre quelconque, qui n'aurait pas été approuvé, ou reconnu pour un bon livre, par les personnes députées à cet effet ». Nous n'avons pas besoin de vous faire remarquer, Nos Très Chers Frères, que c'est une autorité infaillible qui parle ici. Car vous savez tous qu'un Concile Général est l'assemblée des Evêques du monde entier qui, avec le Pape, forment l'Eglise enseignante, à qui J.-C. a fait cette solennelle promesse que les portes de l'enfer, c'est-à-dire les erreurs inspirées par les esprits de malice, ne prévaudront jamais contre elle. Vous savez aussi que ceux qui n'écourent pas l'Eglise ne peuvent plus être regardés que comme des païens et des publicains : *si autem Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus* (Mt 18 17) ... Nous faisons un nouvel appel à tous ceux de l'Institut canadien qui, nous en avons confiance, tiennent encore à l'Eglise par le lien sacré de la foi, pour que, mieux instruits des principes catholiques, ils reculent enfin devant l'abîme qui s'ouvre sous leurs pieds. Il en est encore temps ; et en se soumettant aux lois d'une aussi bonne Mère, ils consoleront son cœur affligé de leur égarement. Que si, hélas ! ils venaient à s'opiniâtrer dans la mauvaise voie qu'ils ont choisie,

ils encourraient des peines terribles, et qui auraient les plus déplorables résultats.⁴

Quatre ans plus tard, la première université canadienne-française reçoit de Rome, et non de Londres ou de Paris, la charte de sa fondation. La condamnation définitive de l'Institut canadien par Pie IX intervient en 1868, et l'on assistera, la même année, à l'étonnante équipée de nos zouaves pontificaux, dépêchés en Italie par les évêques du Québec pour défendre, contre le roi de Piémont, les États de celui que M^{gr} Bourget appelait le « Pontife-Roi ». Le concile du Vatican allait bientôt définir la doctrine de l'infaillibilité pontificale, fondement idéologique de l'action que menait, depuis une quinzaine d'années, et dans tous les domaines de la vie publique, l'évêque de Montréal. À cette date, l'Église possède le monopole exclusif de l'enseignement supérieur et secondaire, elle contrôle le réseau entier des écoles primaires, et il n'est plus un seul organe de presse ni une bibliothèque qui échappe à sa surveillance. La rupture avec la France est consommée. Désormais toutes les lignes de force de la culture canadienne-française passeront obligatoirement par Rome.

Auprès des futurs enseignants qui continuent de faire à Paris des stages d'études plus ou moins prolongés, la France n'a plus le prestige d'une norme de culture. Pour Papineau, et certainement encore pour Crémazie, elle était le lieu par excellence des valeurs. Dans la pensée de l'abbé Casgrain, professeur de littérature française à l'Université Laval et animateur du mouvement littéraire de 1860, elle cesse totalement de jouer ce rôle. La France et l'Europe deviennent plutôt, sous sa plume, l'incarnation du Mal absolu ; et ses souvenirs de voyage empruntent parfois une imagerie qui annonce l'aliénation nelligannienne :

Mais d'où vient qu'au milieu de toutes ces merveilles de la nature et des arts, sur toutes ces plages où l'égarait sa course aventureuse, — d'où vient qu'il sentait tout à coup la tristesse assombrir son front et le froid lui monter au cœur ?... C'est que partout se

4. *Lettre pastorale de M^{gr} l'évêque de Montréal sur l'Institut canadien et contre les mauvais livres* (30 avril 1858), Montréal, s.éd., 1858, p. 6-7.

dressait devant lui le fantôme hideux d'une société pourrie; — ulcère gangrené, — cadavre fétide auquel une dernière secousse galvanique communique un reste de vie; — spectre aux formes grêles, au front imbécile, au teint hâve et livide, au regard glauque et vitreux, suant le vice et la débauche à travers une peau voltairienne... Ah! fuyons, fuyons cette terre maudite de crainte d'être enveloppé dans le châtimement terrible qui va fondre sur elle!⁵

Tel est l'horizon intellectuel du mouvement de 1860, qui prétendra jeter les bases d'une littérature « nationale », c'est-à-dire autochtone et réactionnaire. Cette littérature, écrit ailleurs Casgrain,

... n'aura point ce cachet de réalisme moderne, manifestation de la pensée impie, matérialiste; mais elle n'en aura que plus de vie, de spontanéité, d'originalité, d'action... Heureusement que, jusqu'à ce jour, notre littérature a compris sa mission, qui est de favoriser les saines doctrines, de faire aimer le bien, admirer le beau et connaître le vrai, de moraliser le peuple en ouvrant son âme à tous les nobles sentiments.⁶

Dans la préface des *Légendes canadiennes*, il réclamera pour lui-même l'étiquette romantique, en faisant remarquer que « ce qu'il y a de plus remarquable dans l'école romantique a été recueilli par des écrivains d'une parfaite orthodoxie, que l'auteur croit avoir étudiés à fond; il suffit de citer les noms de M. Louis Veillot, le cardinal Wiseman, Victor de Laprade, Hippolyte Violleau, le savant et pieux légendaire Collin de Plancy, etc. »⁷ Du fond de son exil, Crémazie saura lui rappeler que le Romantisme, c'est non seulement Montalembert, Ozanam, Veillot et Brizeux, mais aussi Hugo, Musset, Gautier, Sainte-Beuve, Guizot, Mérimée; ces écrivains ont au moins le mérite, précise-t-il, dans une note au sujet de Lamartine et de Musset, d'être « des hommes de mon temps »⁸.

5. *Fantaisie*, dans *Œuvres complètes de l'abbé H.-R. Casgrain*, t. III, p. 31; Québec, Darveau (typogr.), 1873.

6. *Le Mouvement littéraire au Canada*, dans *Œuvres complètes de l'abbé H.-R. Casgrain*, t. I, p. 370; Montréal, Beauchemin et Valois, 1884.

7. Préface aux *Légendes canadiennes*, *ibid.*, p. 10.

8. Octave Crémazie, *Lettre à l'abbé Casgrain* (29 janvier 1867), dans *Poésies*, Montréal, Beauchemin, 1912, pp. 47 et 54.

C'est que la sensibilité littéraire de Crémazie est d'une remarquable justesse; et il n'y a pas lieu de sourire lorsqu'on entend l'auteur du *Drapeau de Carillon* comparer son propre sort à celui de Gérard de Nerval⁹. Il fallait être un « poète maudit » pour réussir à exprimer, en 1860, la vérité du Canada français. Crémazie fut très tôt sacré « barde national ». Pourquoi ? Risquons une hypothèse : ses poèmes représentaient inlassablement le Canada comme le lieu de l'existence diminuée et de la mort.

Nulle œuvre n'est moins régionaliste que celle de Crémazie. Parmi les vingt-cinq pièces que contient l'édition des *Poésies*, cinq ou six seulement ont pour sujet principal le Canada. Les autres développent des thèmes poétiques universels. Si elles commentent un événement historique, elles ont pour décor obligé quelque pays lointain — souvent la France — lieu exclusif des valeurs, des combats héroïques et des victoires. Ce tableau sert toujours de repoussoir à un Canada peuplé de demi-vivants, de très vieux soldats qui semblent avoir traîné toute leur vie leurs armes périmées et jusqu'à la défroque de leur dernier combat, de morts couchés dans les cimetières ou sortant de leur tombe pour faire résonner la seule voix humaine qui vaille d'être entendue. L'œuvre entière de Crémazie est traversée par une image obsédante : celle d'un personnage sénile, à demi aliéné, tendu vers un improbable retour du régime français, et revenant chaque jour, à heure fixe, poser son regard vide sur l'horizon qui sépare l'Amérique de l'Europe. Tel est, entre autres, le fantomatique personnage qui brandit le drapeau de Carillon.

Cette poésie dit avec force que la rupture est consommée, que le Canada français est coupé d'avec sa source, que sa culture entre dans une période d'hibernation, de

9. « Quand finirai-je ce poème ? Je n'en sais rien, je suis un peu maintenant comme Gérard de Nerval. Le rêve prend dans ma vie une part de plus en plus large; vous le savez, les poèmes les plus beaux sont ceux que l'on rêve mais qu'on n'écrit pas », *Lettre à l'abbé Casgrain* (29 janvier 1867), *ibid.*, p. 67. Casgrain attribue également à Crémazie, dans sa notice, les propos suivants : « Bien des fois, m'a-t-il dit souvent, si je n'avais eu une foi *canadienne*, je serais allé me pendre comme Gérard de Nerval au réverbère du coin, ou je me serais abandonné comme Henri Murger ». *Ibid.*, p. 93.

simple survie, et aussi, de lent épuisement. L'apparition de Crémazie, au milieu du XIX^e siècle, dit clairement que la vraie cassure, dans notre histoire, ne coïncide pas avec la Conquête, mais avec le moment où, aux alentours de 1860, l'option culturelle de certaines élites allait mettre une distance infranchissable entre le Québec et la France.

À quel point la culture québécoise pouvait être appauvrie, vers la fin du siècle dernier, seule l'œuvre de Nelligan permet de le mesurer. Rien ne la prépare. Le poète naît dans une famille très humble, fait de brèves et médiocres études secondaires au collège Sainte-Marie de Montréal, et enfin, entre 1895 et 1898, participe irrégulièrement aux activités mi-poétiques, mi-sociales d'une académie littéraire qui se décore du nom d'École. Journalistes, écrivains, rimeurs ou simples rêveurs, les membres du groupe lurent sans doute les mêmes livres, les mêmes revues — surtout *le Monde illustré* et *le Samedi* qui, comme l'a montré M. Paul Wyczynski, reproduisaient les meilleures pièces des poètes symbolistes¹⁰. Je dis : « sans doute », car Nelligan est le seul qui manifeste, à travers son œuvre, qu'il a été nourri des poètes français ses contemporains. Les autres deviendront d'inoffensifs chantres du terroir, à moins qu'ils ne sombrent, comme Charbonneau, dans la poésie philosophique, ou, comme Dantin et Melançon, dans la fabrication de bibelots littéraires.

Ce qui étonne, chez l'adolescent Nelligan, c'est qu'il ait instinctivement saisi et assimilé le style, l'imagerie, les rythmes de la poésie dite décadente. Lecteur fervent de Baudelaire et de Verlaine, de Mallarmé et de Poe, il aimait particulièrement Rollinat, dont les *Névroses* avaient paru en 1883, et Rodenbach, qui avait publié en 1896 ses *Vies encloses*. Dans son premier poème, écrit à l'âge de seize ans, il utilise déjà toute une imagerie d'époque : « ciels tristes », « ifs langoureux », « jets d'eau moirés », « pares solitaires », « échos de violons » dans la « nuit opaline »¹¹,

10. Paul Wyczynski, *Emile Nelligan. Sources et originalité de son œuvre*, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1960, pp. 28-33.

11. *Rêve fantasque*, dans *Poésies complètes*, Montréal, Fides, « Collection du Nénuphar », 1952, p. 203.

auxquels ses compagnons de l'École de Montréal demeurèrent à jamais insensibles. De 1896 à 1899, le poète se libère sensiblement de ses sources, adopte un vers plus souple, plus concis, et atteint souvent à de remarquables réussites formelles. Nelligan se hausse jusqu'au *Vaisseau d'or*, jusqu'à la *Romance du vin*. Mais sa poésie, de plus en plus étrangère au pays et à la société qui l'entourent, dénonce péremptoirement l'inexistence du Canada français. Ce qui fait la grandeur de Nelligan c'est d'avoir trouvé seul le chemin de l'universel. Mais il s'agit ici, à vrai dire, d'un universel livresque, qui ne se nourrit d'aucune réalité culturelle ambiante; et c'est une poésie un peu anonyme que celle du *Jardin de l'enfance*, des *Pastels et porcelaines*, des *Vêpres tragiques*. La vraie vie n'est pas ici: Crémazie l'avait déjà proclamé. Pour Nelligan, elle n'est pas davantage en France. Elle n'occupe pas non plus les régions extrêmes d'un espace intérieur que le poète chercherait à approfondir. La vraie vie réside tout entière dans les livres. Le pathétique des poèmes de Nelligan vient peut-être de ce qu'ils sont si livresques, et qu'on les sente en même temps si près d'accéder au statut de choses vivantes. Mais sa culture pouvait-elle ne pas être une culture d'emprunt ?

Comme Crémazie, Nelligan n'était pas un rimeur, mais un poète. L'exigence du langage était telle, chez lui, qu'il devait ou se renouveler, ou se taire. Se renouveler, c'eût été consentir à écrire et à vivre face à une réalité québécoise. Mais cette réalité, considérée du point de vue de la culture, était parvenue à son point extrême d'exténuation. Nelligan entre donc dans le silence. Au dernier vers du plus célèbre de ses poèmes, le « vaisseau d'or » sombre « dans l'abîme du rêve ». Et de même que son œuvre s'était développée en marge de la réalité québécoise, sa « survie » entre les murs d'un hôpital psychiatrique devait continuer de porter, contre cette réalité, le même témoignage. Demi-vivant, témoin malgré lui du vide culturel qui plane sur les années 1910, 1920 et 1930, il demeurera parmi nous jusqu'à ce que soit révolu le cycle de l'aliénation.



Mort en 1941, mais noyé depuis quarante ans dans « l'abîme du rêve », Nelligan est très proche de Crémazie — « le rêve prend dans ma vie une part de plus en plus large ... les poèmes les plus beaux sont ceux que l'on rêve mais que l'on n'écrit pas », écrivait ce dernier, en 1867 — mais très éloigné de nous, car nous sommes d'une époque où le silence n'a plus valeur de témoignage. Disons, avec Roland Giguère, que nous sommes entrés dans « l'âge de la parole ».

Pour les poètes québécois, comme pour les écrivains négro-africains d'expression française, l'âge de la parole commence avec la découverte du surréalisme. Les ressemblances sont nombreuses entre *Refus global*¹², profession de foi de quelques artistes automatistes groupés autour de Borduas, et le manifeste des étudiants antillais de Paris, intitulé *Légitime défense*¹³. Les uns et les autres se réclament de Breton et crient leur résolution de rompre avec les valeurs traditionnelles de leur milieu. Les premiers exerceront une influence directe sur les poètes de l'Hexagone, les seconds, sur Senghor, Césaire, Damas et le mouvement de la Négritude¹⁴. Ces hommes appartiennent à des sociétés dont l'aliénation culturelle est profonde; et si le surréalisme exerce sur eux un tel attrait, c'est qu'il leur propose le moyen d'abolir tous les ordres établis.

Grandbois, déjà, bien avant *Refus global*, avait découvert que l'usage surréaliste du langage peut changer la vie. Cette poésie, résolument hermétique et non figurative, possède un véritable pouvoir de sédition. Elle dépasse le lecteur; et cependant, des *Îles de la nuit* à *l'Étoile pourpre*, celui-ci ne cesse jamais de circuler parmi les élé-

12. *Refus global*, cahier rédigé par P.-E. Borduas, Claude Gauvreau, Bruno Cormier, Francine Sullivan et Fernand Leduc; Saint-Hilaire (Québec), *Mythra-Mythe*, 1948.

13. *Légitime défense*, numéro unique, Paris, juin 1932.

14. Voir l'ouvrage essentiel de Lilyan Kesteloot, *les Écrivains noirs de langue française. Naissance d'une littérature*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, 1965, pp. 25-28.

ments d'une géographie qui est bien celle du pays natal : vastes plans d'eau tendus sous la dure coupole d'un ciel nocturne parsemé d'étoiles, lacs, mers, Fleuve que découpent des îles, des plages, des rivages, que les mots, libérés de toute visée narrative ou descriptive, dessinent avec une extrême netteté. Après Grandbois, le groupe de l'Hexagone apprendra, au contact du surréalisme, la même méthode poétique : remonter à la source du langage et du paysage, là où le lexique ni le cosmos n'ont encore commencé à prendre forme, les briser l'un et l'autre et les reconstruire, à partir de leurs *éléments*.

L'ère des poètes maudits, des Crémazie et des Nelligan, est révolue. Âge de la parole poétique, qui *fait* le monde, l'époque actuelle devait être aussi l'âge de la révolte.

G.-ANDRÉ VACHON



Couverture de *Refus global*, par Jean-Paul Riopelle (Bibliothèque de la Ville de Montréal, collection Gagnon).

QU'ON LE VEUILLE OU

NON^{ooo}

notre justification :

le désir

notre méthode :

l'amour

notre état :

le vertige